



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Unité Territoriale des Hautes-Pyrénées
et du Gers

Secrétariat des CSS
DREAL Midi-Pyrénées
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96

mél : css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr

Bagnères de Bigorre, le 24 mars 2014

Le Sous-Préfet de Bagnères-de-Bigorre
à

Mesdames et Messieurs
les membres de la CSS ARKEMA

Objet : réunion de la Commission de Suivi de Site de la société Arkéma à Lannemezan

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA qui se tiendra :

**le vendredi 25 avril à 14H15
à la Sous-Préfecture de Bagnères-de-Bigorre**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) approbation du compte-rendu du CLIC du 13 novembre 2012 ;
- 2) présentation de l'arrêté préfectoral créant la CSS ARKEMA ;
- 3) élection des membres du bureau ;
- 4) bilan annuel des activités de la société ARKEMA;
- 5) bilan des actions de l'inspection des Installations Classées ;
- 6) questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, je vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.


Stéphane COSTAGLIOLI